

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4255 - Lundi 21 Novembre 2022 - Prix : 200 Fc

PROCÈS SAMBI :

Jour J

L'ancien président Ahmed Abdallah Sambhi va se retrouver, dès aujourd'hui, devant la Cour de sûreté de l'État. Il devra s'expliquer sur les faits de « haute trahison » et de « détournement de deniers publics » dont il est accusé. Retour sur une affaire qui, pour la première fois aux Comores, conduit un ancien chef d'État devant une cour de justice. A son retour à Moroni en mai 2018, l'ancien rais avait déclaré son intention de se mettre à la disposition de la justice, pour laver son honneur et sa dignité.

Nous voici le 21 novembre 2022. Date à partir de laquelle doit s'ouvrir un procès tant attendu : celui d'Ahmed Abdallah Mohamed Sambhi, ancien président de la République entre 2006 et 2011. Après plus de quatre années de « détention provisoire », il est, enfin, jugé pour les chefs d'accusations de « haute trahison, détournement de deniers publics, faux et usage de faux, abus de fonction, forfaiture, corruption, concussion recel et complicité » selon l'ordonnance de renvoi établi au mois de septembre dernier par le juge d'instruction.

LIRE SUITE PAGE 3



FOOTBALL ET VIOLENCE À NGAZIDJA :

Jouer contre vents et marées

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Novembre 2022

Lever du soleil:

05h 31mn

Coucher du soleil:

18h 14mn

Fadjr : 04h 18mn

Dhouhr : 11h 56mn

Ansr : 15h 29mn

Maghrib: 18h 17mn

Incha: 19h 31mn



JOURNÉE CONJOINTE DU 25 NOVEMBRE :

L'édition de cette année consacre 15 jours d'activisme

Toute une série d'activités a été mise en place par le ministère de la santé, l'Unicef et UNFPA pour la journée conjointe des droits de l'enfant et de la journée contre la violence basée sur le genre. 15 jours d'activisme, à travers tournoi de basket, conférence débat, causeries, etc.

Devant la presse, jeudi 17 novembre dernier, le ministère de la santé et ses partenaires notamment l'UNICEF et l'UNFPFA ont lancé les activités marquant la journée internationale des droits de l'enfant dont la cérémonie se fera conjointement avec la journée de la lutte contre la violence basée sur le genre le 25 novembre à Fomboni-Mohéli. D'emblée, la représentante de l'Unicef, Mariame Sylla, a expliqué que le plaidoyer axé sur la non-discrimination et l'inclusion de chaque enfant. « Cette édition de la journée mondiale de l'enfance, se veut être une journée d'engagement de tous les acteurs pour les droits de l'enfant autour du sport, et du football en particulier afin de transmettre des messages clés de plaidoyer, pour la santé, l'éducation et la protection des enfants

», souligne-t-elle, avant d'ajouter que « peu importe la nation que nous soutenons lors de la Coupe du monde, lorsqu'il s'agit des droits des enfants, nous sommes tous dans la même équipe. Il n'y a pas de place pour la division. Chaque enfant mérite de se sentir en sécurité, protégé et célébré ».

Le secrétaire général du ministère de la santé, Aboubacar Said Anli montre que le gouvernement s'est activement engagé comme les autres pays à promouvoir la protection des droits des enfants et des femmes à travers la ratification de plusieurs textes internationaux. Des efforts sont consentis à travers l'amélioration de la législation nationale axée sur la protection des droits de l'enfant mais aussi de la femme. À titre d'exemple, la mise en place des organes étatiques et non étatiques qui œuvrent pour la protection des femmes et des mineurs, tels que les brigades des mineurs, les services d'écoute. « Les enfants ont des droits, et méritent notre attention, notre amour et notre protection ... Tous unis pour l'élimination de la violence basée sur le genre. Quinze jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes et des filles»,



Journée conjointe 25 Novembre.

évoque-t-il.

Quant à l'Unfpa, Mamadou Boina Maecha, il a mis l'accent sur les 15 jours d'activisme dont des causeries dans les trois îles, tournois sportifs et conférence débat. « La journée du 25 novembre ne se limite pas à une célébration journalière

mais il y a toute une série d'activités qu'on appelle les 15 jours d'activisme pour marquer cette journée, qui courent du 25 novembre au 10 décembre pour coïncider avec la journée des droits humains», souligne-t-il.

Rappelons que l'année 2022 a

été marquée par l'engagement des jeunes et des adolescents pour des causes tels que la vaccination contre la COVID-19, notamment à travers la mobilisation des jeunes reporters sur le terrain pour la sensibilisation de leurs paires.

Andjouza Abouheir

BANQUE CENTRALE DES COMORES :

Cap vers l'inclusion et la digitalisation financière

Lors de la présentation du rapport annuel de la BCC, le gouverneur du gendarme bancaire nous avait présenté un bilan en augmentation de 23% par rapport à l'année 2020. Ce dernier s'élevait en effet à 197 milliards, soit 37 milliards de plus qu'en 2020.

Cette évolution selon la BCC est due entre autres à la hausse des disponibilités en devises et des créances à l'Etat du coté de l'actif qui s'est traduit par une augmentation de la circulation fiduciaire ainsi que les engagements auprès du FMI au niveau du passif. Pour consolider ce bilan pour les cinq prochaines années, l'institution préconise de mettre en place plusieurs mesures devant favoriser la modernisation du secteur bancaire mais surtout l'inclusion financière. « La vision de la Banque centrale pour les cinq prochaines années est l'inclusion financière. Ce qui veut dire que la BCC compte pour cette période donner plus de possibilité à une clientèle au revenu modestes jusque là exclus du système financier, des services avec des coûts spécifiques (faibles) pour leur permettre une bonne intégration sociale », avance Younoussa Imani.

L'objectif visé est de permettre à un grand nombre de comoriens d'intégrer le système financier. Cette volonté de vulgarisation fait suite à un constat à partir des chiffres qui montre que les comoriens n'ont pas encore intégré l'épargne dans leur

mode vie. « Les derniers chiffres dont nous disposons montrent qu'en 2021 seulement 27,4% des comoriens sont bancarisés », souligne-t-il, lors de la présentation du rapport d'activité 2021 du secteur bancaire. Au cours de cette présentation, des sous mesures qui viendraient en appui à la mesure phare qui est celle de rapprocher le système bancaire au tout près de la population ont été annoncées par le gouverneur de la banque centrale dont la modernisation et la digitalisation du système de paiement et éducation financière.

La digitalisation du système de paiement est un système qui consiste à payer via internet ou d'autres réseaux de communications à partir d'un support numérisé, soit un ordinateur soit un téléphone mobile, ce qui permet une sécurisation maximale des flux et des démarches instantanées (rapides) au lieu du paiement par chèque qui prend

beaucoup plus de temps. Depuis 4 ans, ce secteur de la digitalisation commence à prendre de l'importance dans le paysage bancaire du pays de sorte que l'année dernière, l'encours de la monnaie électronique atteignait les 2 milliards de nos francs. « Au 31 décembre 2021, l'encours de la monnaie électronique s'est établi à 2,1 milliards FC contre 606,8 millions FC en 2020, soit une hausse de 72% », annonce-t-il. Depuis l'avènement de HOLO (BDC) en 2019 qui a eu à gérer le programme de Projet Filets Sociaux de Sécurité (PFSS), trois autres entités sont venues enrichir le paysage de la monnaie électronique aux Comores, MVola avec la société Telma, Huri Money avec Comores Telecom et Wari filiale de MCTV qui est la toute première du genre, elle a vu le jour en 2018.

AS Badraoui

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

La Gazette des Comores
 BP 2216 Morani - UNION DES COMORES
 Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
 6 mois Montant : _____
 12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
 Chèque n° _____
 Virement bancaire réf. : _____

Morani le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

| | Mensuel | | Trimestriel | | Semestriel | | Annuel | |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
| | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro |
| Comores | 4 500 | 9 | 12 500 | 25 | 25 000 | 51 | 50 000 | 102 |
| Etranger | 6 000 | 12 | 17 000 | 35 | 32 000 | 65 | 62 500 | 127 |

PROCÈS SAMBI :

Suite de la page 1

Sauf changement de dernière minute, l'audience est prévue se dérouler au palais de justice de Moroni. Elle sera publique et diffusée sur des haut-parleurs « comme cela a toujours été le cas pour les audiences relevant de la Cour de sureté de l'État », rappelle un magistrat. La Cour de sureté est une juridiction d'exception tant décriée par l'opinion publique, l'opposition en tête, de par sa non existence sur la liste des juridictions du pays entre autres défauts. N'en déplaise, « pour le commun des mortels, la vérité se trouve dans la liste des personnes ciblées dans l'ordonnance du juge d'instruction Elamine Said Mohamed et qui sont déférées

devant la Cour de sureté de l'État », ironise collectif Ukombozi, dans un pamphlet publié le week-end dernier par son président Idris Mohamed Chanfi.

Le cauchemar pour l'ancien président a commencé au mois de mai 2018 quand il a décidé de revenir au pays après plusieurs années à l'étranger. Il est venu avec l'idée de bloquer les ambitions d'Azali Assoumani qui a lancé un vaste projet de tripatage de la Loi fondamentale. Très rapidement, il est arrêté et placé en résidence surveillée par le ministère de l'intérieur pour « troubles à l'ordre public ». Son tort ? Il avait bénéficié d'un standing-ovation à la grande mosquée de Moroni pendant que le chef de l'État essayait les huées. Trois mois après

cette mesure tant décriée, la justice est entrée en jeu lui a signifié un mandat de dépôt dans l'affaire dite de citoyenneté économique, du nom de ce programme de vente de passeports comoriens à des apatrides des Émirats Arabes Unis, dont Sambi fut l'instigateur quand il était aux affaires. Il est alors accusé de « détournement de deniers publics ». Sa résidence de Voidjou, au nord de la capitale, est transformée en prison annexe gardée par des militaires. Le grief de « haute trahison » répété à tout bout de champ par l'ancien directeur de cabinet du chef de l'État dès le lendemain de l'arrestation de l'opposant n'apparaîtra dans son dossier que quatre ans plus tard, soit au mois de septembre 2022.

En janvier 2020, le juge en charge du dossier l'avait autorisé à « partir à l'étranger pour des soins médicaux suite aux prescriptions de son médecin traitant ». Mais des manœuvres politiques ont fini par avoir raison de la décision du juge. L'évacuation sanitaire n'a jamais eu lieu. « Après plus de quatre ans de tergiversations, Azali accélère le processus dans le but évident de condamner Sambi à des dizaines d'années de prison et d'éliminer des concurrents éventuels lors des présidentielles de 2024. Le cas Sambi souligne fortement la mainmise du président Azali sur le pays », poursuit Ukombozi. « Son sort est scellé. Il va être jugé pour la forme », s'inquiète un membre du parti de l'opposition Juwa. « Qu'un ancien

président de la République soit jugé par une cour de justice comorienne, c'est une victoire pour la démocratie comorienne », apprécie de son côté Me Baco Mohamed lors d'un passage à la télévision nationale, l'ORTC, la semaine dernière. Sambi devrait comparaître avec les anciens vice-présidents Nouridine Bourhane et Mohamed Ali Soilihi alias Mamadou. Ce dernier a réussi l'on ne sait par quel miracle à passer entre les mailles du filet. Il est parti en France juste après que le juge a bouclé son enquête. Il sera donc jugé par contumace. Une armée d'avocats défendra l'ancien président : deux Comoriens (dont une femme), un Français, un Belge et un Libanais.

Andjouza Abouheir

PROCÈS SAMBI :

El-Macelie interpelle le Chef de l'Etat

Membre du parti Juwa, Jaffar El-Macelie, à travers une vidéo devenue virale, interpelle les autorités politiques sur l'affaire Sambi dont le procès doit s'ouvrir ce lundi 21 novembre. Selon lui, la justice doit être irréprochable par son équité et il invite le chef de l'Etat à s'intéresser à ce dossier pour que le mystère prenne fin dans l'intérêt de la paix.

Le renvoi de l'ancien président Sambi devant la Cour de sureté de l'Etat a surpris le commun des mortels même les non juristes ont été stupéfaits par cette tournure que semble prendre ce dossier. L'opposition n'en démord pas. Après la sortie médiatique des partis Juwa et UPDC, c'est au tour d'une personnalité politique, Said Jaffar El-Macelie de s'exprimer sur le sujet. Dans une déclaration de 17 minutes, ce membre du parti Juwa, a interpellé les autorités publiques sur l'affaire Sambi. Il est revenu sur un échange qu'il a eu à Beit-salam avec le président Azali

Assoumani, au sujet de la paix et de la sécurité du pays, mais également le développement. Il a profité de l'occasion pour évoquer l'affaire Sambi dont l'état de santé continue de se détériorer. « J'ai conseillé au chef de l'Etat, d'aller s'imprégner personnellement de l'évolution de l'état de santé de l'ex-président Sambi. Et il avait accepté, en envoyant son ministre Amine Soeuf comme émissaire. Il avait été convenu de faciliter sa sortie à l'étranger pour une consultation médicale. Je n'ai pas compris pourquoi son évacuation a été annulée au dernier moment », témoigne-t-il.

Dans son intervention, El-Macelie invite le chef de l'Etat à trouver une solution adéquate face à cette situation. Il se dit inquiet face à ce mystère. Pour rappel, le président Sambi a été d'abord poursuivi pour trouble à l'ordre public, détournement de deniers publics et aujourd'hui pour haute trahison. « L'action méritant la qualification de haute trahison est un crime qui consiste en une extrême déloyauté à l'égard de



son pays par la cession d'une partie du territoire de son pays. Mais ce n'est pas le cas ici. D'ailleurs, alors que l'île d'Anjouan avait fait séces-

sion, le président Sambi avait réussi à rétablir la paix et l'unité en libérant l'île des séparatistes », rappelle-t-il.

Tout comme les juristes et l'opposition, il insiste sur l'illégalité de la cour de sureté de l'Etat. La constitution de 2018 en l'article 96 stipule que : « En cas de jugement d'un chef d'Etat, il doit être jugé par la cour suprême qui siège en tant que haute cour de justice de l'Etat. Et une loi organique définira ce que c'est que la haute trahison ainsi que la composition de cette haute cour, or cette loi n'existe pas à ce jour ».

Et M. El-Macelie d'appeler à l'indulgence du chef de l'Etat. Dans cette affaire beaucoup de personnes doivent être entendues tout comme l'ancien chef d'Etat Ikililou Dhoinine et l'actuel ministre Msaidie pour le contrat avec la société Lika. Ces questions doivent être élucidées en toute transparence. Dans ce dossier, la justice doit être irréprochable par son équité. Car cette façon d'agir laissera à ses yeux un mauvais précédent, puisque tout chef d'Etat peut subir le même sort que Sambi », conclut-il.

Andjouza Abouheir

PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉDUCATION AUX COMORES

Assurer 10 années d'enseignement de qualité aux élèves comoriens

Le ministère de l'éducation nationale vise à améliorer l'environnement scolaire, à travers un projet financé par l'AFD à hauteur de 20 millions d'euros. Il s'agit de rénover 45 écoles publiques dans l'ensemble des îles, dont 4 lycées, 20 collèges et 22 écoles primaires avec l'ambition de développer les pratiques mentales et physiques des élèves comoriens.

Le début des travaux du projet d'améliorations de l'environnement scolaires (Paes) sont prévus au milieu de l'année 2023. Le 03 novembre dernier, son premier comité de pilotage a siégé à Moroni

pour fixer les étapes à franchir. Lors de cette rencontre qui a vu la participation des autorités du ministère de l'éducation nationale, de l'ambassadeur de France, du coordinateur du projet "Bundo la Malezi" et autres acteurs du système éducatif, il a été annoncé que les travaux seront lancés en 2023. Ce projet vise à améliorer les conditions d'apprentissage par des réhabilitations globales des établissements publics du primaire, collèges et lycées, de Ngazidja, Ndzouani et Mwali, et à développer la pratique sportive au primaire, avec des objectifs de santé physique et mentale, d'intégration sociale et de développement personnel des

élèves. « Les Comores font face à plusieurs obstacles dans le domaine de l'éducation. Malgré des avancées en termes d'accès aux cours des dernières années, de nombreux défis demeurent pour assurer 10 années d'enseignement de base de qualité à tous les élèves », souligne Sylvain Riquier, l'ambassadeur de France à Moroni.

Ce projet vise également le développement de la pratique physique et sportive au primaire, à travers la mise en œuvre du programme Kids Athletics dans 10 circonscriptions. « Ce programme permettra de promouvoir des objectifs de santé physique et mentale, d'inté-

gration sociale et de développement personnel des élèves », expliquent les responsables du projet. Ainsi l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes dans les établissements scolaires publics est un défi primordial selon le ministre de l'éducation nationale. « La création des conditions d'optimisation des ressources publiques de l'éducation, l'amélioration de l'égalité femme-homme par des réhabilitations des bâtiments pour assurer de bonnes conditions d'accueil, l'entretien des infrastructures et équipements scolaires pour prolonger la durabilité des investissements et l'intégration citoyenne, économique et sociale des jeunes à

travers l'acquisition de compétences de vie et le renforcement de la santé physique et mentale par la pratique sportive sont des impacts positifs visés par le projets Paes », dit-il.

C'est une concrétisation de la convention signée en 2019 entre la France et l'Union des Comores, dans le cadre du partenariat, assorti d'un Plan de Développement France-Comores (PDFC) d'un montant de 150 Millions d'Euro. Le secteur de l'éducation compte parmi les priorités, avec 38 Millions d'euro pour faciliter l'insertion des jeunes par une éducation de qualité.

Kamal Gamal

ENVIRONNEMENT

Un mécanisme financier de gestion des déchets plastiques à Mohéli validé

Dans le cadre du projet de gestion de déchets plastiques et cannettes lancé à Mohéli il y a un an en présence du chef de l'État, et qui doit prendre fin en 2023, les autorités locales, les différentes structures impliquées dans le processus étaient conviées dans un atelier de deux jours à la salle multifonctionnelle de Fomboni, pour examiner, améliorer et valider le scénario institutionnel, de la gouvernance, et de la gestion financière du mécanisme financier de ce projet.



Gestion des déchets plastiques à Mohéli.

Dans le cadre du programme OIC (océan innovation challenge), le PNUD accompagne les autorités de Mohéli, dans la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve de biosphère de Mohéli à travers notamment la mise en place d'un centre de récupération et de

rachat de déchets plastiques et des cannettes afin de réduire le volume des déchets déversés dans la mer polluant ainsi les océans et les zones d'intérêt écologiques.

L'expert international Adil Yousfi accompagné des experts nationaux, le Directeur de l'Agence nationale de gestion des déchets en présence du Représentant résidant

du PNUD avaient convié les autorités locales et les institutions insulaires impliquées dans la gestion des déchets pour la présentation des résultats de la mise en place du mécanisme financier de gestion des déchets plastiques et cannettes. Un projet pilote lancé en grande pompe à Mohéli, il y a un an, en présence du chef de l'État Azali Assoumani et

qui doit arriver à terme en 2023. Deux jours de travail du mardi 15 au mercredi 16 novembre dernier pour valider une conception de ce mécanisme financier basé sur des scénarii en matière de gouvernance, cadre juridique et institutionnel, gestion fiduciaire, gestion technique et opération.

Il faut surtout noter que ce docu-

ment propose que toute bouteille en plastique qui entre dans l'île soit taxée proportionnellement à sa taille. Une bouteille d'un litre et demi par exemple sera taxée à 60 fc. Et pour le rachat, un kilo de bouteilles plastiques vides sera racheté à 50 fc. Des taxes vertes pour les touristes et les voyageurs inter îles et des taxes de redevance pour les ménages sont prévues. Pour rappel des centres de rachat et compactage seront installés à Nioumachoi, Djando et à Fomboni où des unités de transformation et valorisation de ces déchets sont également prévues. Cependant, un travail de plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières auprès des acteurs politiques et des bailleurs est jugé nécessaire pour la concrétisation et pérennisation de ce projet pilote.

Riwad

ROHFF À BERCY :

Un moment que les fans ne sont pas prêts d'oublier

Rohff, de son vrai nom Housni Mkouboi, s'est produit sur scène à l'AccorHotels Aréna de Bercy le 15 novembre dernier devant plus de 20.000 spectateurs. Après trois heures de concert, l'enfant du pays a signé un show légendaire et extraordinaire. « Que pour les vrais » jusqu'à « En mode » étaient des titres qui ont animé la scène et ont produit un public survolté. Le rappeur franco-comorien continue de porter très haut le drapeau comorien à l'international.

Bercy a tremblé ! Après des artistes comme Koffi Olomide et Céline Dion, Housni, le Rimeur Original Hardcore Flow Fluide (ROHFF) a laissé ses empreintes à travers un

show légendaire le 15 novembre dernier. Après des multiples reports de son concert, l'artiste comorien a enfin répondu présent et les spectateurs n'ont pas regretté. C'était un show extraordinaire, du jamais vu à vrai dire. Plus de 20.000 personnes ont vécu un grand moment d'ambiance. Après ce spectacle de son tour classique, l'enfant de M'beni a remercié ses fans. « Bercy beaucoup la famille ! Pour toute cette force, cet amour incassable qui perdure entre nous. Fier d'être des vôtres, fier de nous, ce qu'on a fait ensemble hier était magique et restera gravé dans l'histoire du rap au nom de la culture en toute authenticité et électricité. 3 heures de Bercy... On ne l'a pas senti. Je suis moi-même encore frustré d'avoir eu à sauter des

classiques pour respecter le temps », avait-il déclaré à la fin du concert. Cette sensation est venue après de nombreuses aperçues des fans en possession de fumigènes dans la fosse de Bercy et cela peu après sa prestation légendaire, de ses titres « Du code de l'honneur » et « Au delà des limites ».

Pour rappel, Rohff a sorti dix albums et leurs ventes cumulées s'élèvent à plus de 2 100 000 disques. On peut citer entre autres Le code de

l'honneur en 1999, La vie avant la mort en 2001, Au delà des limites en 2005, Le code de l'horreur en 2008, Surnaturel en 2018 et Grand monsieur en 2021. Ce dernier album fait encore la vertu du rappeur. Lors de son show à Bercy, l'artiste de 94 a été accompagné par des artistes comme Amel Bent, Imen Es, Sultan, Tayc.

« C'était manifestement pas que mon concert mais aussi celui du peuple. Les faibles ont vendu ma

peau sans l'avoir épluché. Toutes ces incessantes propagandes de haters virtuels n'ont finalement eu aucun effet et vous leur avez fermé leurs gueules à tous. Des millions de mensonges ne valent pas une vérité et les absents ont toujours tort. Que pour les vrais ! À bientôt la famille ». C'est dans ce sens que Housni laisse ses empreintes à Bercy.

Kamal Gamal

AVIS DE PUBLICATION

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Comores informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour le recrutement d'une Société de sécurité et gardiennage dans le cadre d'un accord à long terme.

Le dossier d'appel d'offres a été posté sur le site corporate des achats « WWW.PROCUREMENT-NOTICES.UNDP.ORG » suivant le lien ci-dessous : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=1033

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant le lien de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées à l'adresse de messagerie : achats.km@undp.org

Une visite du site sera organisée le 21/11/2022 à 11h00 des Comores (GMT+3)
Lieu : **Maison des Nations Unies à Hamramba – Moroni**

Une conférence préparatoire sera organisée le 21/11/2022 à 12h00 à la conférence du PNUD et sur

zoom :

Lieu : **Zoom**

<https://undp.zoom.us/j/85911114049?pwd=eGVlejhOZlpkVXVYcDZZZmk5VjBvQT09>

Meeting ID: 859 1111 4049

Passcode: **744821**

Toutes les entreprises intéressées doivent confirmer par courriel (achats.km@undp.org) leur participation à la conférence préparatoire.

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :
Les offres peuvent être soumises uniquement en ligne par le système Quantum du PNUD à travers le lien suivant : UNDP-COM-00018 avec votre propre mot de passe au plus tard le : **à la date et à l'heure indiquée dans le système.**

• Référence du dossier dans Quantum : UNDP-COM-00018

• **BU : COM10**

Veillez vous inscrire à l'appel d'offres pour recevoir toute modification ou mise à jour y relatif. Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide téléchargé dans la plateforme.



FOOTBALL ET VIOLENCE À NGAZIDJA :

Jouer contre vents et marées

Lors de la troisième journée du Championnat régional de Ngazidja, des débordements ont encore émaillé le football comorien. Simultanément à Moroni et à Nioumadzaha, des pseudo-supporters en sont venus aux mains.

Les violences dans les stades reflètent en plusieurs points les maux qui rongent une société comorienne morcelée, émietée et en manque de repère. Le football phénomène de société par excellence est devenu le lieu où s'expriment et se greffent tous les non dits de la société. La victoire surprise de l'Union Sportive de Selea (0-1) au dépend de Bonbon Ndjema au stade de Moroni a conduit quelques excités à en venir aux mains pour exprimer leurs frustrations mais, à côté de ce qui s'est passé à Nioumadzaha le même jour, c'est de la mer à boire. Pour une histoire sordide de positionnement des supporters, les deux camps se sont affrontés à coup de poings de baton et je ne sais trop quoi. Des soutiens de FC Male ont été touchés avec nous dit-on des objets contondants ou coupants du moins d'après les témoignages diffusés dans les réseaux après le match de Nioumadzaha.

Suite à ces événements malheureux, les autorités (ministère, fédération, ligue) ont décidé de suspendre les rencontres au niveau de Ngazidja. « A l'issue de la rencontre effectuée entre la Ligue et le Ministère de la jeunesse et des sports en cette même date (15 novembre), les matchs du jeudi 17 et du vendredi 18 novembre 2022 comptant pour la troisième journée (D2) sont reportés à une date ultérieure. Après les événements de la troisième journée, des réunions ont été tenues entre le ministère, la ligue, le commandant de la gendarmerie et le procureur de la république pour chercher les moyens de circonscrire les violences sur les stades. Suite à ces différentes réunions, les matchs des quatrièmes et cinquièmes journées de la division deux (D2, poule A et B) ainsi que ceux de la quatrième et cinquième journée de la première division (D1) seront joués à huis-clos », pouvait-on lire dans une note circulaire (22-23/LFNG/PR) qui date du 18 novembre 2022.

Cette note vient se rajouter à la décision de la Commission d'Homologation et de Discipline de sanctionner les supporters de l'Etoile des Comores. « Les supporters de l'Etoile des Comores sont



Photo d'illustration

suspendus pour toutes compétitions durant une période d'une année avec une amende de deux cents cinquante mille francs comoriens (250 000 FC) payable avant la prochaine journée », poursuit-il. En attendant la saisine de la commission d'appel, la CHD, s'appuyant sur les rapports de l'arbitre et du commissaire au match a décidé d'incriminer l'équipe de Nioumadzaha comme étant fautive. « Considérant que l'équipe recevant est censée assurer la police du terrain avant, pendant et après le match et que cette dernière a failli à

ses responsabilités. Il a été décidé que l'équipe Étoile des Comores jouera dans un terrain neutre le reste de ses matchs officiels », souligne cette note.

Ces décisions semblent satisfaire tout le monde, mais la réalité, ce n'est pas cela qui va empêcher d'autres écueils de produire la même bêtise ou pire. Si on ne revient pas sur les fondamentaux de l'éducation civique, on risque d'assister à ces genres de scènes malgré les sanctions aussi lourdes soient-elles. Si les acteurs du football pensent que

le fait de sanctionner suffit de réduire en silence les excités des stades, ils n'ont rien compris de la motivation de ces derniers. Au lieu de précipiter le retour sur les pelouses, il aurait fallu prendre un peu plus de temps pour faire un véritable état des lieux du football et des supporters à Ngazidja. Dans un pays où on a la culture de résoudre les choses dans l'urgence, la passion prend toujours le pas sur la raison mais, ça on en sait que trop.

AS Badraoui



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et Renforcement du Système de Santé

P175 840

Réf. N°2022 /002/11/Projet Vaccins/AMI

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats suivants : **Recrutement des Logisticiens(nes)**

2. Les candidats intéressés peuvent déposer leurs candidatures à la :

- Direction Régionale de la Santé de Ngazidja
- Direction Régionale de la Santé de Ndzouwani
- Direction Régionale de la Santé de Mwali

3. Le Ministère de la Santé à travers le Projet VACCIN invite les candidats intéressés à déposer leurs candidatures à l'adresse suivante : UGP COMPASS/VACCIN, avenue de la république du Sénégal, à côté du ministère de l'Education Nationale.

4. Les intéressés peuvent retirer les termes de référence au service passation de marché Projet VACCIN, ou s'adresser par mail à : mistoihi.spmvaccin@gmail.com; apmvaccin@gmail.com;

5. **Composition des dossiers de candidature :**

- * Curriculum vitae
- * Lettre de motivation
- * Photocopies certifiées des diplômes et des attestations
- * Certificats de travail
- * Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

6. **Dépôt de candidature au plus tard le mercredi 07 décembre 2022 à 12h00 :**

7. **Les Dossiers de candidature sont à envoyer sous plis fermés avec la mention suivante:**

Monsieur le Coordonnateur National de l'UGP COMPASS/VACCIN
« Manifestation d'intérêt N° : 2022/002/11/du projet Vaccins /AMI »
Pour le Recrutement des Logisticiens(nes)
Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et Renforcement du Système de Santé.

Lancé, le 21 novembre 2022

FESTIVAL D'ART CONTEMPORAIN DES COMORES :

Sanou Salomé : "Je trouve le thème très important"

A l'occasion de la 5ème édition du festival d'art contemporain des Comores, l'artiste peintre franco-burkinabé Sanou Salomé connue sous le nom de Sasa-aart trouve le thème très important. Une question qu'elle aborde dans son travail.

Le festival d'art contemporain des Comores (FACC) a débuté le lundi 14 et a pris fin samedi 19 novembre dernier. Un événement qui a mobilisé beaucoup d'artistes internationaux. A cette occasion, l'artiste peintre franco-burkinabé Sanou Salomé connue sous le nom de Sasa-aart trouve que le thème « Nous, si on parlait du bonheur » est très important. « Le thème est très important, c'est justement une question que j'aborde au cœur de mon travail parce que je suis enfant et femme métisse. Et la question de l'identité et du métissage est vraiment au cœur de ma réflexion avec celle du féministe. Bien évidemment, la thématique m'a beaucoup impressionné », a déclaré Sasa-aart.

Selon elle, la thématique l'a beaucoup intéressé surtout que



l'archipel des Comores est aussi le reflet d'un métissage et d'un brassage culturel. « J'ai pu voir le travail de l'artiste plasticien comorien Seda et je le trouvais très intéressant, surtout les mediums utilisés. Parce qu'il prouve qu'on n'a

pas besoin de construire, d'acheter des matériaux, d'être riche pour créer et construire un discours et un visuel qui a beaucoup de sens et cohérence. J'aime beaucoup son travail », souligne-t-elle. Et d'ajouter : « S'il se trouve que

je devrais apporter une touche, j'aurai bien aimé apporter une touche féministe par mes toiles. Je peins essentiellement des femmes et je les présente telles qu'elles sont. En fait moi je ne suis pas dans une dynamique audacieuse

de confrontation, c'est simplement pour valoriser les femmes qui sont au centre de l'univers et qui sont mère de toutes choses. C'est simplement dans cette dynamique là que j'aurai apporté une touche féminine et féministe ».

Selon elle, les tableaux et sculptures sont assez nuancés. Mais dans l'ensemble quand même en grande majorité c'est très stimulant. « Il y a plusieurs couleurs notamment je crois que c'est un mauricien qui a fait une installation et un discours avec une analyse de son installation très touchante. Il travaille sur l'humanité, sur l'amour entre chaque culture, chaque personne. Son œuvre m'a plus marqué », avoue celle qui a joué le rôle de la mariée dans le Wukumbi organisé au foyer des femmes à l'occasion de la fermeture de cette 5e édition. Cette dernière a salué les efforts fournis pour l'organisation de cet événement, malgré une certaine insuffisance en termes de communication au niveau de la population.

Nassuf Ben Amad



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

Réf. n°2022/006/ MAPETA/PIDC/AMI/RCC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1. Le PIDC est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des MPME et des acteurs de la chaîne de valeurs, concernés dans l'Agriculture, le Tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter un **consultant individuel pour renforcement des capacités des coopératives agricoles**, dont les tâches ainsi que le profil, sont définies dans les termes de références.

2. Objectif de la mission

L'objectif global de la mission, consiste à renforcer les capacités des coopératives aux principes fondamentaux de la gestion, de la gouvernance, de la tenue de registre, des outils de base de la gestion financière et de l'accès aux secteurs bancaires, afin de rehausser leurs compétences réactionnelles et augmenter leurs rendements agricoles.

Afin d'atteindre les objectifs spécifiques et de produire les différents livrables attendus, le consultant travaillera sous l'autorité du Coordonnateur du PIDC, en collaboration avec la DNSAE, et aura les tâches et responsabilités spécifiques suivantes (non exhaustive) :

- Concevoir et élaborer les modules de formation nécessaires détaillant les objectifs de chaque formation, l'agenda, les détails pédagogiques, méthodologiques et logistiques de chaque session ainsi que leurs plans, etc. ;

- Concevoir et préparer l'ensemble des supports qui seront distribués durant la formation, les exercices pour chaque session, lectures...

- * Animer les sessions de formation (théorique et pratique) sur les thèmes suivants :

- La gestion et la gouvernance d'une coopérative ;
- La tenue de registre ;
- L'utilisation des outils de base de la gestion financière d'une coopérative
- Marketing de base ;
- Les voies et les procédures d'accès bancaires ;

3. Profil et expériences acquises

Le formateur/expert devra présenter

les compétences suivantes :

- Avoir un diplôme niveau universitaire de BAC + 4 au minimum en, sciences agroéconomiques, Economie rurale, Développement rurale ou toute autre discipline assimilée ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le renforcement des capacités des organisations communautaires (diagnostic, élaboration des plans de formation et mise en œuvre) ;
- Avoir une expérience avérée au minimum trois (03) ans dans les formations des coopératives
- Avoir réalisé au moins 2 missions similaires ;
- Justifier d'une solide expérience dans l'élaboration des plans de formation ;
- Disposer d'une expérience avérée dans la formation professionnelle ...etc.

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA**... La méthode de sélection est « la sélection du Consultant Individuel ».

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents

suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet,

- Un curriculum vitae (CV) actualisé accompagné de tous les justificatifs : diplômes et attestations justifiant les missions similaires réalisées et l'expérience requise.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard, le 5 décembre 2022 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores)**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2022/006/MAPETA/PIDC/AMI/RCC au secrétaire du PIDC. MAPETA, Mdé Ex-CFADER. Email projetpidc@gmail.com

Lancé, le 21 novembre 2022